L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 NOVEMBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

DUPOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 6 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à 6 heures P. M., à son entrepôt, No. 74, rue Anne—Des insinuations et tuyaux de gaz.

Par G. de Fériet, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles—Deux terrains de prix, formant l'angle des rues Carondelet et Prieur, avec une grande maison en briques, étable, une bâtisse non-achevée, et les matériaux pour la finir—De plus, une très agréable résidence au faubourg Tremé, avec un magnifique terrain, située dans la rue Dumaine, entre Roman et Prieur.

Par H. W. Palfrey, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles—Quarante-neuf actions de la Compagnie de Chemin de Fer de la Ville divisés en petits lots, et un coffre-fort.

Par S. Guinault, à 11 heures, au Vieux Bassin en face de la rue Toulouse—La goélette Tonnerre.

Par D. E. Murphy, à midi, à l'entrepôt Eag e, rue du Commerce, entre Julie et Notre-Dame—De la toile d'emballage de l'Inde.

Par le même, au No. 47 de la rue des Magasins—Sucre de la Havane.

Par S. J. Montgomery & Co., à leurs salles d'encan, 87 rue du Camp, vente régulière d'un grand nombre de meubles, gravures, tableaux, pendules, batterie de cuisine, et une fenêtre de lits de cottage—Et aux ventes Nos 215 et 2 3 rue Gravier, entre Baronne et Dryades, chevaux, mulets, véhicules, etc.

Par J. Delan Jr., aux ventes de P. Lizer, rue Gravier, beaux chevaux de selle et de harnais, seuls et par paires, à aux mulets, buggies couverts et de service, harnais, selles, etc.

Par O. Valeton, au No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magazine—Jambons, epaules, beurre, saindoux, graines, poivre, huile, fromage, vins de toutes qualités etc.

Par E. Roger & Cô, à leurs salles d'encan, 45 et 47 de la rue de la Vieille-Levée—Vente spéciale et générale, de 100 caisses bottes, souliers et brodequins Aurel, 200 caisses de bottes, souliers et brodequins bottes et congrès cousus, et une fabrique de linge fait et de chapeaux.

Par E. Tousin, à 10 1/2 heures, au No. 56 Vieille-Levée—12 caisses faïence assortie, parfaite, et 11 caisses, ditto par crate.

Par Francis Fernandez, au coin des rues Chartres et St-Louis — Marchandises sèches.

Par Jos. Heintz, à sa nouvelle salle d'encan, 6e de la rue de la Douane—Marchandises sèches, articles de fantaisie, "notions" et habillements.

Par Jos N. Robert, au No 43 de la rue Vieille Levée—Marchandises sèches.

Par Vincent & Co., à leurs salles d'encan, 62 et 64 de la rue de la Douane—Habillements et lingerie.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
185.....Rue des Remparts.....185

ATTENTION!

L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée à la grande vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui, rue Vieille-Levée, consistant en marchandises sèches, cashmire français, articles de fantaisies, merceries etc. etc.

ATTENTION!

Ventes aujourd'hui par Foster Tousin:

10.—A 10 1/2 heures, 13 caisses faïence assortie en débarquement de la barque P. Segui au No. 30 Vieille Levée.

20.—A midi à la Bourse des Marchands, rue Royale entre Toulouse et Conti, billets à recevoir et vapeurs pour compte de la succession Basilice Castanedo spoux décédée de André Castillo.

ATTENTION!

Par S. Guinault, à 11 heures, au Vieux Bassin en face de la rue Toulouse—La goélette Tonnerre.

Par D. E. Murphy, à midi, à l'entrepôt Eag e, rue du Commerce, entre Julie et Notre-Dame—De la toile d'emballage de l'Inde.

Par le même, au No. 47 de la rue des Magasins—Sucre de la Havane.

Par S. J. Montgomery & Co., à leurs salles d'encan, 87 rue du Camp, vente régulière d'un grand nombre de meubles, gravures, tableaux, pendules, batterie de cuisine, et une fenêtre de lits de cottage—Et aux ventes Nos 215 et 2 3 rue Gravier, entre Baronne et Dryades, chevaux, mulets, véhicules, etc.

Par J. Delan Jr., aux ventes de P. Lizer, rue Gravier, beaux chevaux de selle et de harnais, seuls et par paires, à aux mulets, buggies couverts et de service, harnais, selles, etc.

Par O. Valeton, au No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magazine—Jambons, epaules, beurre, saindoux, graines, poivre, huile, fromage, vins de toutes qualités etc.

Par E. Roger & Cô, à leurs salles d'encan, 45 et 47 de la rue de la Vieille-Levée—Vente spéciale et générale, de 100 caisses bottes, souliers et brodequins Aurel, 200 caisses de bottes, souliers et brodequins bottes et congrès cousus, et une fabrique de linge fait et de chapeaux.

Par E. Tousin, à 10 1/2 heures, au No. 56 Vieille-Levée—12 caisses faïence assortie, parfaite, et 11 caisses, ditto par crate.

Par Francis Fernandez, au coin des rues Chartres et St-Louis — Marchandises sèches.

Par Jos. Heintz, à sa nouvelle salle d'encan, 6e de la rue de la Douane—Marchandises sèches, articles de fantaisie, "notions" et habillements.

Par Jos N. Robert, au No 43 de la rue Vieille Levée—Marchandises sèches.

Par Vincent & Co., à leurs salles d'encan, 62 et 64 de la rue de la Douane—Habillements et lingerie.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
185.....Rue des Remparts.....185

ATTENTION!

L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée à la grande vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui, rue Vieille-Levée, consistant en marchandises sèches, cashmire français, articles de fantaisies, merceries etc. etc.

ATTENTION!

Ventes aujourd'hui par Foster Tousin:

10.—A 10 1/2 heures, 13 caisses faïence assortie en débarquement de la barque P. Segui au No. 30 Vieille Levée.

20.—A midi à la Bourse des Marchands, rue Royale entre Toulouse et Conti, billets à recevoir et vapeurs pour compte de la succession Basilice Castanedo spoux décédée de André Castillo.

ATTENTION!

Par S. Guinault, à 11 heures, au Vieux Bassin en face de la rue Toulouse—La goélette Tonnerre.

Par D. E. Murphy, à midi, à l'entrepôt Eag e, rue du Commerce, entre Julie et Notre-Dame—De la toile d'emballage de l'Inde.

Par le même, au No. 47 de la rue des Magasins—Sucre de la Havane.

Par S. J. Montgomery & Co., à leurs salles d'encan, 87 rue du Camp, vente régulière d'un grand nombre de meubles, gravures, tableaux, pendules, batterie de cuisine, et une fenêtre de lits de cottage—Et aux ventes Nos 215 et 2 3 rue Gravier, entre Baronne et Dryades, chevaux, mulets, véhicules, etc.

Par J. Delan Jr., aux ventes de P. Lizer, rue Gravier, beaux chevaux de selle et de harnais, seuls et par paires, à aux mulets, buggies couverts et de service, harnais, selles, etc.

Par O. Valeton, au No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magazine—Jambons, epaules, beurre, saindoux, graines, poivre, huile, fromage, vins de toutes qualités etc.

Par E. Roger & Cô, à leurs salles d'encan, 45 et 47 de la rue de la Vieille-Levée—Vente spéciale et générale, de 100 caisses bottes, souliers et brodequins Aurel, 200 caisses de bottes, souliers et brodequins bottes et congrès cousus, et une fabrique de linge fait et de chapeaux.

Par E. Tousin, à 10 1/2 heures, au No. 56 Vieille-Levée—12 caisses faïence assortie, parfaite, et 11 caisses, ditto par crate.

Par Francis Fernandez, au coin des rues Chartres et St-Louis — Marchandises sèches.

Par Jos. Heintz, à sa nouvelle salle d'encan, 6e de la rue de la Douane—Marchandises sèches, articles de fantaisie, "notions" et habillements.

Par Jos N. Robert, au No 43 de la rue Vieille Levée—Marchandises sèches.

Par Vincent & Co., à leurs salles d'encan, 62 et 64 de la rue de la Douane—Habillements et lingerie.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée

DE l'esprit de cet homme de bien, contentons-nous de dire que c'était un grand cœur. Puisse l'exemple qu'il a donné être suivi par tous, et les inconvénients de ces immenses accumulations de richesses dans une seule main seront amplement compensés!

UN JUGE DE CIRCUIT POUR LA LOUISIANE.—Une dépêche spéciale, reçue hier de Washington, nous informe que le président Grant a préparé une liste de juges de circuit, nommés par lui en vertu de la récente loi du Congrès, et que dans cette liste se trouve M. Thomas J. Durant pour le circuit dans le quel est inclus l'Etat de la Louisiane. M. Durant est un ancien membre de notre barreau, bien vu dans la jurisprudence de cet Etat. Nous ne pensons pas qu'il ait beaucoup d'expérience en matière de droit d'Equité. (*Chancery Law*). Mais M. Durant est doué de grandes facultés, et il possédera bien vite les connaissances nécessaires à l'office important qu'il va occuper. En tout cas, il fera un juge consciencieux. Puisque le président Grant voulait nommer un radical, nous aimons mieux qu'il ait nommé M. Durant qu'un autre, attendu que cet avocat a gardé un levain de conservation qui chez lui ne s'effacera jamais. Le circuit est composé de six Etats: Louisiane, Texas, Mississipi, Alabama, Georgie et Floride.

IMPORTANTE DÉCISION DU JUGE THÉARD EN FAVEUR DE LA VILLE.—Hier, le juge Théard a décidé que l'autorité militaire, pendant qu'elle était en possession de la ville, ne pouvait disposer des propriétés de la ville au delà du terme de l'occupation. Ainsi la réclamation de $75,000, exercée par J. M. Prather dont les Conseils de ville avaient annulé le privilège, à lui accordé par l'autorité militaire, d'entretenir deux lignes de ferries à vapeur sur le fleuve, l'une du wharf de la rue du Canal, et l'autre du wharf de la rue de l'Esplanade, pendant 10 ans, à partir du 1 mai 1866, a été rejetée avec dépens. Le juge Théard a cité beaucoup de grandes autorités en matière de droit militaire, entre autres Halleck, Wheaton, Heffter, Vattel, Burlamaqui. Que cette affaire, en conséquence, soit enviagée comme un acte fait par un souverain restaurant la paix dans une portion de son territoire en revolte, ou comme une conquête sur les ennemis du pays, l'acte doit cesser quand le souverain a permis aux insurgés ou aux ennemis de reprendre le contrôle de leur gouvernement local. Nous pensons que ce jugement, très hablement motivé, ne trouvera nulle part de contradicteur, l'avocat de M. Prather, excepté.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La deuxième représentation des *Huguenots* aura lieu ce soir.

Mme Mineur-Pottier, première chanteuse légère de grand opéra, dont les débuts étaient annoncés pour aujourd'hui, a étant trouvée subitement indisposée, Mlle Mathilde Dupuy chantera de nouveau le rôle de la princesse.

CLUB LOUISIANAIS.—On verra plus loin un avis par lequel les membres de ce club sont convoqués en assemblée générale pour dimanche prochain, 7 du courant, au local de la loge, rue St-Louis No 48. On y entendra le rapport sur le plan de constitution et sur les réglements.

LA POUDRE LABORÉ.—Le purgatif végétal plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit à ses malades, qui en sont enchantés, et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôt général chez A. Grifo, pharmacien, rue Royale. 280

NOIR ANIMAL ET ENGRAIS DE STERN.—Nous avons annoncé déjà le noir animal de Stern comme le meilleur engrais dont puissent se servir les planteurs et les jardiniers. Aujourd'hui nous publions trois lettres écrites par des habitants très connus qui attestent la supériorité de cet engrais. Nous renverons nos lecteurs à ces lettres qui mentionnent des faits concluants.

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté le deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la *Légion d'Honneur* à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

☞ La machine à coudre à pointe tordue de WILCOX & GIBBS réalise les prodiges de force; elle est si simple qu'un enfant de 5 ans peut s'en servir. A vendre par M. S. Hedrick, 57 & 118 rue du Canal. ☞

George Peabody.

Si une nation a le droit d'être fière de ses grands hommes, de ses poètes, de ses historiens, de ses savants et de ses inventeurs, elle peut aussi, à juste titre, s'enorgueillir d'avoir donné le jour à un homme comme George Peabody. La richesse par elle-même, n'est rien par un titre de gloire, car elle peut provenir de sources bien diverses, et elle est aussi souvent due à des circonstances heureuses—résultat du hasard—à l'activité ou au génie personnel. Mais si l'histoire enregistre complaisamment le faste d'un Lucullus et les prodigalités de maints grands seigneurs, elle doit, à plus forte raison, donner place dans ses annales au souvenir de ceux qui ont su faire un meilleur usage de leurs richesses, de ceux qui ont préféré aux satisfactions puériles d'une vanité stérile, le plaisir plus noble de protéger les arts et les lettres ou de répandre autour d'eux le bien-être ou les lumières. Du nombre de ces derniers sera George Peabody, le célèbre banquier américain, dont le télégraphe nous annonce la mort.

Devenu un des princes de l'aristocratie d'argent, M. Peabody avait compris que richesse oblige non moins que noblesse, et il resolut avoir donné lui-même l'explication de l'emploi qu'il a fait d'une grande partie de ses revenus dans une circonstance qui mérite d'être relatée: En 1852, à l'occasion de l'anniversaire bi-centenaire de sa ville natale, Danvers, il envoya sous une enveloppe cachetée le tout suivant: "*L'affection, dette de la generation présente aux générations futures*," sous le même pli se trouvait un chèque de $20,000 pour la fondation d'un institut, d'un collége et d'une bibliothèque.

A partir de ce moment, George Peabody consacra, en effet, la plus grande partie de ses libéralités à encourager les établissements d'éducation dans son pays natal. Ses dons à la petite ville de Danvers s'élèvent à $70,000, l'université de Harvard reçoit de lui $150,000 pour établir un musée et une classe d'archéologie, et la ville de Baltimore lui est redevable d'un demi-million pour l'encouragement des sciences, de la littérature et des arts. Enfin l'ici est que, depuis la guerre, il a disposé de plusieurs millions de dollars pour répandre l'éducation dans le Sud.

Tandisque tant de millionaires ne se décident à faire acte de générosité que d'une manière posthume tant ils ont de peine à se séparer de leurs trésors, Peabody distribuait la plus grande partie de ses revenus annuellement et les payait en vertu de Londres en recevant leur bonne parole, ou en se retirant des affaires en 1862, il donnait à la ville de Londres 750,000 dollars qui ont été employés à élever des salles pour les indigents et, chaque hiver, il contribuait largement à alléger les misères si nombreuses dans cette capitale populeuse.

Ce n'était certes pas un homme ordinaire que celui qui savait faire un tel usage de ses richesses, et qui, au lieu d'accumuler sans cesse, s'abandonnait pas moins de neuf millions de dollars de sa fortune dans le but d'être utile à la génération presente et aux générations futures. Quelques lignes consacrées à sa biographie de ses vertueux bienfaits ne seront donc pas hors de propos.

Né le 18 février 1795, à Danvers, Massachusettes, de parents pauvres, George Peabody ne reçut d'autre éducation que celle qu'il put acquérir dans les écoles de district, écoles qui dû quitter à l'âge de 11 ans pour entrer en apprentissage chez un épicier. A quinze ans il alla passer une année chez son grand-père dans le Vermont, et de là il se rendit à Newburyport où il entra comme commis chez son frère aîné qui tenait un magasin d'étoffes. Ce magasin ayant brûlé, Peabody alla à Georgetown, dans le District de Colombie, où l'un de ses oncles le mit à la tête de sa maison de commerce. Il se retira au bout de deux ans et, en 1811, il s'associa avec M. Elisha Riggs pour le commerce des étoffes en gros. L'année suivante, la maison dirigée par Peabody fut transférée à Baltimore et elle y prospéra si bien qu'en 1822 des succursales furent établies à New-York et à Philadelphie. C'est en 1827 que M. Peabody traversa l'Atlantique pour la première fois, et, à différentes reprises, dans les voyages qu'il fit subséquemment en Europe, il fut chargé de négociations importantes pour l'Etat de Maryland.

En 1837 il fixa d'une façon permanente sa résidence en Angleterre, et en 1843, il se retira de la maison Peabody, Riggs & Cie., pour s'établir comme banquier à Londres. Sa fortune dans les années qui suivirent s'accroi encore, et nous avons dit quel usage il fit de ses revenus. Sa mission à Londres, dont le rendez-vous des Américains, car son amour pour son pays natal qu'il visita plusieurs fois, ne se démentit jamais. De nombreux personnel de M. Peabody nous ne savons rien par nous-même, mais des biographies plus étendues rendront plus simplement justice à ses qualités que nous ne pouvons le faire dans cette courte notice. D'autres parleront

Magner couche dans son magasin, et il s'en est fallu de peu qu'il ne fût suffoqué par la fumée. On s'est aisément rendu maître du feu.

Vers neuf heures, nouvel appel de la cloche d'alarme. Un incendie venait de se déclarer dans le café de John Walden, rue Sud du Marché, 1er district. L'établissement qui était assuré pour $1600 au bureau de la compagnie "London", a été complètement détruit.

Enfin, à onze heures, fausse alarme. Les pompiers ont été dérangés inutilement.

INDIGENTS.—Un individu, du nom de James Butler, étranger à la ville, a été trouvé hier matin sur la levée, dans un tel état de détresse et de maladie que la police l'a fait immédiatement transporter à l'Hôpital de Charité.

Les rapports de la station centrale de police constatent que depuis quelques jours, le nombre des vagabonds-indigents s'est considérablement accru. Il en est, sans doute, dont l'inconduite est la seule cause de la misérable condition à laquelle ils sont réduits. Mais, dans le nombre, il s'en trouve aussi que la maladie empêche de travailler. A ceux-là, nous devons aide et soulagement.

AFFAIRE DES VÉTÉRANS.—Le grand jury a rendu hier un acte de mise en accusation contre un prétendu vétéran de 1814—1815, le nommé Israel, homme de couleur.

L'avocat général Belden se propose, dit-on, de demander à l'une des Cours de District une injonction à l'effet d'interdire à l'auditeur Wickliffe, d'émettre aucun nouveau certificat de pension. Cette triste affaire a pris aujourd'hui des proportions si inquiétantes, qu'une intervention sérieuse est devenue réellement urgente. Si l'on n'y met bon ordre, les vétérans de colonie seront bientôt plus nombreux que les laiferent jamais les veuves de la Grande Armée.

Les Irréconciliables.

M. Prevost-Paradol a publié, dans le *Journal des Débats*, un article qu'on peut appeler étrange, si l'on veut rester vis-à-vis du jeune académicien dans les termes de la plus stricte politesse. Voici comment il débute:

C'est constater simplement un fait et donner une idée exacte de la situation singulière dans laquelle nous sommes que de dire, que nous avons actuellement deux gouvernements qui se tiennent l'un l'autre en échec et qui s'observent réciproquement la vue: le gouvernement impérial qui siége à Saint-Cloud ou à Compiègne, et le gouvernement républicain, qui siége partout et nulle part, mais dont la coulisse, visible appartenir pour le moment à M. Victor Hugo. Spectateurs impartiaux, quoique inquiets de ce conflit que devait amener tôt ou tard l'écoute des événements, mais qui a été précipité par plus d'une faute, nous ne essayons de dire, dans la mesure de nos forces, la vérité aux deux parties, de les féliciter sans arrière-pensée lorsqu'elle fait acte de sagesse, et de les blâmer lorsqu'elle s'écarte du bon sens et de la justice.

Et M. Paradol, dit la *Patrie*, vient bien parler d'abord du gouvernement impérial, "hommage qui lui est dû, puisqu'il est officiellement un pouvoir du terrain."

Le gouvernement de l'Empereur sera certes très sensible à la courtoise que dégage tout cet exorde.

Le gouvernement de l'Empereur sera certes très sensible à la courtoise que dégage tout cet exorde. Le gouvernement, l'écrivain des *Débats*, mais le remercierait une fois fait pour cette haute marque de politesse, il le demanderait certainement quel est donc cet autre gouvernement sur lequel on veut bien lui donner le haut du pavé, et il jouera dire, assurément, en prenant des renseignements de M. Prévost-Paradol, qu'il le cherche partout et ne le trouve nulle part.

Comment! il existe aujourd'hui un gouvernement républicain et M. Victor Hugo en est le chef! Mais un gouvernement supposé des gouvernés et un chef supposé des soldats. On aurait donc aujourd'hui les gouvernés, on aurait les soldats! Nous entendons bien dire qu'il y a des irréconciliables, on, si l'on veut des républicains, mais que ces gens-là représentent non pas un gouvernement, mais une secte, mais une coalition, mais un parti, c'est ce que nous ne voyons en aucun lieu.

Il n'y a point parmi tous ces hommes-là une idée commune, un sentiment général, une aspiration de cohésion. M. Raspail n'est pas d'accord avec M. Blanqui, qui ne s'entend pas avec M. Gambetta, lequel repousse les idées de M. Jules Simon, dont les actes sont blâmés par M. Ernest Picard. Voilà pour les chefs officiels, pour ceux que les électeurs de Paris ou de Lyon ont mis en scène et choisi pour leurs comédiens ordinaires.

Du côté des coulisses, c'est bien autre chose. M. Malespine et M. Delescluze se séparaient point les livres partoire. M. Leon Richer et M. Félix Pyat se disputent sur le serment et sur ses conséquences de l'amnistie, et enfin, tenez que M. Prevost Paradol appelle le chef, M. Victor Hugo, est à la lutte constante, reste et bouge par toutes les autres ensemble, efficiels ou officieux. Visiblement, l'habitant orgueilleux d'Hauteville House s'efforce et veut que Paris ne soit, rien que le titre que lui décernent les *Débats*, M. Delescluze s'est chargé de le donner pour de rejouer son organe, et, en effet, l'Europe spectatrice de tant de cruelle les aspirations lointaines de celui qui s'intitule un lecteur du *Rappel*.

Si M. Prevost-Paradol n'a pas été heureux dans le début de son article, il n'a guère eu meilleure fortune dans les développements. Ayant déclaré, en effet, qu'il allait dire la vérité, ce qu'il appelle les deux parties, les flatter de leur sagesse ou les blâmer dans leurs erreurs, il faut, cela est vrai, le gouvernement impérial de la liberté limitée donnée à la presse, et lui reproche les restrictions apportées au droit de réunion: mais arrivé à juger le gouvernement Victor Hugo, il ne trouve plus que des reproches à lui faire. Le bon ceau et l'esprit de justice revient à l'écrivain, qui qu'il en soit, et il ne peut formuler la plus petite blâme à l'adresse du *pouvoir exécutif* du parti républicain. Le manifeste de M. Hugo sur le 16 octobre lui a causé une surprise désagréable, et l'idée d'engager les députés à se délier du serment constitutionnel, lui semble aussi singulière que utiles et inutile.

"Du moment, dit il, où la manifestation du 16 octobre est abandonnée par tout le monde, le milieu est de se tenir tranquille, car tout effort pour le remplacer contribuerait, par autre chose fera seulement mieux sentir la différence entre ce qui devait être et ce qui sera. Si l'homme de Boulogne, qui n'a pu avoir ni Lamberti, ni Molière, ni glace, ni bon vin, avait tout simplement décommandé son dîner, il n'eût pas donné prise à la satire."

M. Prévost Paradol oublie, ici, et c'est un, pour un académicien, que l'homme de Boulogne savait très bien, le pour même où il invitait la satirique, qu'il n'aurait ni Lamberti ni Molière, et que ces vaines promesses étaient, tout simplement un piége pour attirer Boileau chez lui.

Or, il en est de même du parti irréconciliable qui sait très bien qu'il n'aura jamais à offrir au peuple ni glace ni vin, ni Lamberti, ni même Molière, que remplaceraît médiocrement M. Victor Hugo, absent d'ailleurs pour des motifs particuliers!

Que parle-t-il au surplus de repas à des gens qui n'ont qu'un but: non pas de commander provisoirement le quer, mais le supprimer à tout jamais.

Nouvelles et Faits divers.

Le *Figaro* annonce que c'est un riche banquier de Mulhouse, M. Seo, qui vient de gagner le lot de 200,000 francs au dernier tirage de l'emprunt municipal de la ville de Paris.

—La compagnie d'Orléans a ouvert à l'exploitation le chemin de fer de Tours à Vierzon, qui met en communication directe, par la réunion des lignes de Nantes à Tours et de Vierzon à Nevers et à Montluçon, l'ouest et l'est de la France, en évitant le détour que l'on était obligé de faire par Orléans.

—On lit dans la *Correspondance de Berlin*:

"Au moment où la réorganisation des armées européennes va se terminer, il n'est pas sans intérêt de résumer brièvement ce qui concerne leur force et leur composition.

"L'armée française est de 1,508,000 hommes, qui se divisent ainsi qu'il suit:

"Armée active 400,000 hommes, première réserve 100,000 hommes, deuxième réserve 228,000 hommes, garde mobile 330,000 hommes.

"La population est de 37,500,000 âmes.

"Certaines de ces chiffres n'existent actellement que sur le papier, et la garde mobile, par exemple, ne comptera même l'année prochaine que 100,000 hommes. La levée annuelle est de 100,000 hommes.

"L'armée de la Confédération de l'Allemagne du Nord est forte de 1,220,000 hommes, qui se divisent en: armée active 320,000 hommes,—réserve 350,000 hommes,—landwehr 370,000 hommes. La population est de 30,000,000 d'âmes, la levée annuelle de 100,000 hommes. Les recrues sont appelées à vingt ans sous les drapeaux, y restent trois ans, entrent pour quatre ans dans la réserve, et appartiennent ensuite pendant cinq ans à la landwehr, au total, elles font douze ans de service.

"L'armée austro-hongroise compte 1,053,000 hommes, divisée en: armée active 255,000 hommes,—réserve, 515,000 hommes,—régiments frontières, 52,000 hommes,—landwehr, 230,000 hommes. La population est de 36,000,000 d'âmes, la levée annuelle de 97,000 hommes. Les recrues servent trois ans sous les drapeaux, sont dans la réserve et deux dans la landwehr: total, douze ans. Ceux des jeunes gens en age de servir qui ne sont pas appelés sont les seuls jeaux tout partie de la landwehr pendant douze ans.

"L'armée russe a été dernièrement réorganisée sur le modèle prussien. Elle se compose de 1,200,000 hommes, dont 700,000 seulement sous les drapeaux en temps de paix. La population est de 76 millions d'âmes, la levée annuelle de 100,000 hommes, la durée du service de quinze ans.

"L'armée anglaise (y compris les troupes de l'Inde) est forte de 502,000 hommes, et composée de 188,000 hommes en service actif,—130,000 hommes de première réserve (cadres, pensionnaires et milice),—184,000 hommes de seconde réserve (yeomanry et volontaires). La population est de 32 millions d'âmes, la levée de 14,000 hommes, la durée du service de douze ans. Les réserves (les pensionnaires exceptés) ne se composent guère que de corps volontaires sous la surveillance du gouvernement.

L'Impératrice de Russie ira passer l'hiver à Nice. Le *Journal de Nice* annonce que des ordres sont donnés pour préparer ses appartements.

La cigarette est en proie à des accès de fièvre intermittente qui la fatiguent et l'affaiblissent extrêmement, mais ne mettent nullement en vie son petit, ainsi qu'on l'a avancé. Les médecins s'affirment, tout au contraire que la fièvre, de fortifier l'organisme fort débiété de l'auguste malade, et aux dernières nouvelles un mieux considérable s'était produit.

—L'Empereur a envoyé après sa cassette un secours important aux victimes des troubles d'Aubin et donné les ordres les plus précis pour qu'il soit veillé au sort des veuves ou des orphelins.

—*Le Journal de Havre* a reçu de curieux renseignements sur le passage à Terre des nouvelles populiaux originaires du Canada, dont ce journal avait, il y a quelques jours, annoncé l'arrivée au Havre.

"Hier matin, dit notre correspondant, un débarquement de cent cinquante jeunes gens, tous originaires du Canada, est arrivé à Terre par les chemins de fer de l'Ouest et s'est rendu presque aussitôt au champ de Mars de Lyon, en dirigeant sur Rome, où ils vont grossir le corps de l'armée pontificale. Tous étaient coiffés d'une vaste quette avec un large galon d'or, vêtus d'une sagoie et d'un pantalon droit, tout gris, de longs bas de laine.

"Il est à remarquer que bon nombre des volontaires français, qui servent dans les zouaves pontificaux, se composent plus de nouveaux

engagements à l'expiration de leur congé, qui est de deux ans. Ce n'est pas que leur dévouement à la cause du Saint-Père soit refroidi, mais leur service à Rome est très pénible et ils sont soumis à une discipline des plus rigoureuses. Ainsi un soldat ne peut franchir la porte de la ville éternelle sans être muni d'une permission spéciale, signée et contre-signée.

"Tous ceux qui rentrent en France se déclarent d'ailleurs prêts à revenir à Rome dès que la sécurité des Etats pontificaux serait menacée. Il n'en résulte pas moins une énorme diminution dans l'effectif des volontaires français, et le corps des zouaves sera bientôt presque exclusivement composé de Belges et de Hollandais, dont le nombre domine déjà depuis un an.

"Bientôt les commandements militaires seront, nous affirme-t-on, faits en hollandais et en flamand."

LA GREVE DES COMMIS.—Hier, vers trois heures, une centaine de jeunes gens défilaient, deux par deux, sur le boulevard Montmartre, et se dirigeaient, solennellement, vers la rue Vivienne.

—Qu'est-ce encore? demandaient les curieux inquiets.

—C'est la grève....

—La grève de qui?

—Des commis en nouveautés!

La bande des grévistes s'arrêta devant le magasin des *Villes de France*, et là, chapeaux bas, ils sommèrent les employés de se joindre à eux.

Un gérant parut:

—Que voulez-vous?

—Que nos frères sortent, qu'ils fassent comme nous. Assez de servitude!

Le gérant tira sa révérence et disparut dans le magasin.

Les grévistes reprirent leurs chapeaux, puis une seule voix s'écria:

—Et maintenant, au *Louvre*!

Chemin faisant, la manifestation devint bruyante. Sur la place de la Bourse, les jeunes gens rencontrèrent une forte escouade d'agents de police commandés par un officier de paix.

On dit que quelques arrestations ont été opérées, mais nous ne garantissons pas ce renseignement, et nous espérons qu'il est inexact.

C'est sur la place de la Bourse que nous perdons de vue la bande des grévistes.

L'intérêt, d'ailleurs, n'est plus là. Il s'agit de savoir au plus vite si la grève va devenir générale.

Que demandent les commis? Une diminution des heures de travail; la fermeture des magasins à huit heures, à moins d'un cas de force majeure.

Que répond la chambre syndicale des patrons? Nous prendrons le pain de femme possible pour remplacer nos employés. Nous n'accepterons de remplaçants qu'à la condition que ceux-ci, au moment de leur entrée, signeront sur papier timbré une attestation certifiant qu'ils ne pas font partie de la bambre syndicale des employés de commerce. Le modèle de cette attestation est tout préparé.

Les patrons paraissent décidés à ne pas céder.

Dans une situation aussi tendue, toute conciliation paraît impossible. La grève s'annonce quasi générale.

Au *Coin de Rue*, 80 employés sont restés sur 230. Tout sont partis hier soir après avoir été mis en demeure par leurs patrons, de dire si, oui ou non, ils reviendraient lundi. Devant ce chantage, l'honneur a parlé très haut. Les sergents de ville ont eu beaucoup de peine à rétablir la circulation.

Se sont prononcés, dès hier soir, pour la grève:

Les employés du *Coin de Rue*, du *Printemps*, du *Tout-Paris*, des *Villes de France*, du *Louvre*, du *Pagoudin*.

Comptent se mettre en grève lundi:

Les employés du *Grand Condé*, des *Deux Mondes*, du *Faubourg*.

Les magasins dont les patrons se sont abstenus avec leurs employés sont:

Le *Saint-Denis*, la *Mosquée de la Paix*, les *Statues Saint-Jacques*, la *Ville de Paris*, le *Bon Marché*, le *Petit Saint Thomas*.

Les chefs de rayon ne font point partie de la grève.

Les commis, au nombre de six cents environ, se sont réunis hier soir au vaste des Halles, rue Saint Denis, au nombre de quelques milliers. Les employés prenant part à la grève; on a cloué au pilori ceux des employés de *Louvre*, qui, à la dernière minute, ont repris leur tablette. Quelques-uns, on a cité dans les rangs, ont pris rendez vous pour aujourd'hui deux heures, au cirque de l'Impératrice.

On a remarqué que les employés du *Louvre* ont mis, leur soir, un soin extraordinaire à saluer les marchandises et tout le travail de la fermeture.

(*Gaulois* du 18.)

LA GRÈVE DES EMPLOYÉS DE COMMERCE.

Une réunion générale des employés du commerce de détail de Paris, à laquelle assistaient plus de 4,000 personnes, a eu lieu hier dimanche, à deux heures, au Cirque de l'Impératrice.

Voici les résolutions qui y ont été prises:

Les employés du commerce de détail sont décidés à ne rentrer dans leurs maisons respectives que:

1o Lorsque les patrons auront accepté la réglementation proposée par la chambre syndicale, c'est-à-dire la réduction du travail à douze heures par jour et le repos absolu du dimanche;

2o Lorsque tous les chefs de maisons se seront engagés formellement à reprendre les jeunes gens sans place par suite du mouvement.

Un a communiqué ensuite aux membres de l'assemblée, mais sans en donner lecture à haute voix, une note conçue à peu près en ces termes: "Nul sans doute, dans le commission, ne représentait comme ennemie de la grève, qui envoyé des lettres dans toute la France pour inviter les négociants de province à se joindre au mouvement actuel, puisqu'il tend à détruire un monopole qui écrase les petites affaires."

A l'issue de la réunion, il a été fait une collecte destinée à subvenir aux frais de logement et de nourriture des petits employés qui étaient logés et nourris dans leurs magasins; cette collecte a produit 9,567 fr 70 c.

La chambre syndicale attend, en outre, pour soutenir la grève, des fonds qui lui sont alloués de la province, d'Angleterre et de Suisse.

Il n'y a pas en de nouvelles maisons qui aient adhéré aux propositions de la chambre syndicale depuis samedi soir; on ne connaît, en effet, jusqu'à présent que le Printemps, du Cyrque, du Grand Marché Parisien et des Villes de France qui, dès lier, à la demande des patrons de ces maisons, sommés d'enlever leurs malles avant midi.

Le soir, la chambre syndicale n'ayant pas eu le temps de prendre les mesures nécessaires pour procurer des logements à ces employés mis subitement sur le pavé, ces jeunes gens ont été recueillis au café des Halles et amusés par les sociétaires de bonne volonté, qui ont partagé leurs logements avec eux.—(*Figaro*)

LES OBSÈQUES DE STE-BEUVE.

Les obsèques de M. Sainte-Beuve ont eu lieu ce matin.

On sait que d'après la volonté du défunt aucune invitation n'avait été adressée. Il n'y avait donc pas de députations. On avait dit que le prince Napoléon viendrait rendre un dernier hommage au défunt; le prince n'a pas paru; il est, nous dit-on, à Fraugins ou à Florence.

Des neuf heures, la petite rue Montparnasse, où demeurait M. Sainte-Beuve, à peu de distance de la rue Notre-Dame-des-Champs, était envahie par la foule. M. Sainte-Beuve était connu dans ce quartier, où il faisait beaucoup de bien et répandait largement l'aumône.

L'appareil funèbre était des plus simples. Un char à petite orné d'quelques voitures de deuil. Dans la petite maison, où le secrétaire du défunt, M. Troubat, assisté de M. le docteur Verrier, recevait seuls, un grand nombre de personnes sont venues s'inscrire. Parmi ces noms, nous avons remarqué celui de la veuve du célèbre écrivain Proudhon, dont les œuvres ont été l'objet de la dernière étude de M. Sainte-Beuve.

On a dit que M. Sainte-Beuve ne laissait point de famille, ce qui est une erreur. La famille du défunt, composée de MM. de Masson d'Autume, père et fils, ses cousins issus de germain, de M. Dionnet, chef d'escadron, son cousin germain, et de M. Edmond Dupont, son autre cousin, assistaient aux obsèques.

Sur le cercueil, point de fleurs, mais un drap déployé une couronne de violettes, souvenir de vive et de profonde affection envoyé d'Arcachon.

Le trajet de la maison mortuaire au cimetière, trajet fort court, s'est fait dans un très grand recueillement et sans trouble, malgré la foule qui l'entourait; il y av